

Formation des Membres du C.H.S.C.T. - Renouvellement -

La formation est orientée vers votre activité, mais respecte le cahier des charges dicté par la CARSAT et par la Direction du Travail (DIRECCTE).
(Cette formation sera animée de façon ludique et privilégiera la pratique)

Public Concerné

Les Membres du C.H.S.C.T. ayant déjà bénéficié de la formation initiale

Prérequis

Avoir bénéficié d'une formation C.H.S.C.T. au cours du précédent mandat.

Objectifs

- Assimiler le dispositif légal de l'Hygiène et de la Sécurité du travail,
- Actualiser les connaissances des membres du CHSCT vis-à-vis de l'activité de leur société,
- Etre en mesure de répondre aux questions posées dans ce domaine.

Lieu de la Formation

- dans vos locaux ou dans les nôtres

Durée

- **3 jours** si le nombre de salariés de votre site ou de votre entreprise est inférieur à 300.

Nombre de Stagiaires

- 10 personnes au maximum

Contenu de la Formation

- ✓ 1. Retours d'expériences et axes d'amélioration :
 - analyser les difficultés rencontrées par les participants dans l'exercice de leur mandat,
 - dégager ainsi des solutions et des actions à mener après la formation,
 - définir les attentes spécifiques des participants pour structurer la suite de la formation,
 - partage d'expériences : les bonnes pratiques dans l'exercice du mandat CHSCT.

- ✓ 2. Actualiser ses connaissances et valider ses acquis :
 - appréhender la montée en puissance du rôle du CHSCT,
 - faire le point sur les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en santé-sécurité,
 - identifier les obligations et les responsabilités de l'employeur en matière de santé et sécurité.

 - ✓ 3. Optimiser le fonctionnement du CHSCT :
 - revisiter les règles de fonctionnement du CHSCT,
 - la mise en place ou l'actualisation d'un règlement intérieur,
 - s'inscrire dans la pratique du dialogue social sur les conditions de travail,
 - travailler sur sa posture,
 - dynamiser la relation interinstitutionnelle CE-DP-CHSCT,
 - savoir dépasser le cadre légal du fonctionnement du CHSCT afin de s'approprier le mandat sous tous ses aspects,
 - perfectionner ses pratiques au regard de son secteur d'activité et du contexte de son entreprise
- Exercices pratiques : comment améliorer le fonctionnement du CHSCT et le positionnement de ses membres ?

Moyens Pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- visite des locaux et réalisation de fiches de poste, et études de cas
- Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
- Contrôle des connaissances, effectué en fin de stage
- Support de formation remis à chaque stagiaire

Modalités de mise en œuvre

- L'intervenant FLOBEL s'attachera le plus possible à illustrer ses propos, en utilisant des cas concrets en rapport avec l'activité de la société et en exploitant des cas pratiques types, sur ces différents aspects juridiques.
- Il mettra à disposition des stagiaires, une base de documentation nécessaire à la réalisation de la mission du CHSCT.

Evaluation et Suivi

- Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la session de stage par le formateur.
Cette évaluation a pour objectifs principaux de :
 - Evaluer l'intégration des outils et techniques transmis à l'occasion de la formation
 - Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
 - Pressentir les évolutions et les changements mis en place
 - Détecter les besoins de formation
- Par ailleurs, l'intervenant FLOBEL reste à disposition des participants pour toutes difficultés, interrogations, conseils et recommandations liées à la formation.